

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 8 FEVRIER 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET / MME BRIGITTE DEVÉSA**

**OBJET : Subventions de soutien à l'innovation à l'assistance publique-hôpitaux de Marseille :
acquisition d'un Robot ROSA et rénovation des équipements de radiothérapie.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la Protection maternelle et infantile, enfance, santé, famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'assistance publique-hôpitaux de Marseille (AP-HM) est le plus important centre hospitalier de notre territoire.

Centre hospitalier universitaire (CHU), support du groupement hospitalier de territoire (GHT), l'AP-HM est aussi un établissement en pleine mutation qui reste dans l'attente de financements de la part de l'Etat, pour sa restructuration et l'amélioration de ses services hôteliers.

Son statut de CHU exige de maintenir un niveau d'équipement et d'innovation permettant la formation des jeunes praticiens et soignants ainsi que le développement de la recherche.

Dans ce cadre, l'AP-HM sollicite du Département un soutien financier pour deux projets innovants :

- le premier projet concerne l'acquisition d'un robot ROSA d'intervention de neurochirurgie particulièrement pertinent dans la prise en charge des malades du Parkinson.

Le coût d'acquisition de cet équipement est de 391 560 €TTC.

Le cofinancement est porté par l'AP-HM et un mécénat d'entreprise et associatif à hauteur de 84 000 €

Il est proposé une subvention de 300 000 €pour ce projet de robot ROSA.

- le deuxième projet concerne des équipements de radiothérapie.

L'AP-HM est l'établissement qui traite le plus grand nombre de cancers du département et même de la région Sud. C'est aussi le seul établissement des Bouches-du-Rhône à prendre en charge les tumeurs pédiatriques, notamment par la radiothérapie.

L'établissement a entrepris la rénovation de ses équipements de radiothérapie des hôpitaux Nord et de la Timone grâce à l'utilisation de crédit bail pour un total estimé à plus de 14 000 000 €

Des équipements complémentaires (scanner 4D, matériel de contrôle qualité, console de protonthérapie...) sont nécessaires mais ne relèvent pas de ces modalités de financement.

Le coût d'acquisition s'élève à 1 701 000 €TTC.

Le cofinancement est porté par l'AP-HM.

Il est proposé une subvention de 1 300 000 € pour ce projet de radiothérapie.

Le total des subventions proposées pour l'AP-HM est de 1 600 000 €

Ces deux demandes ont reçu un avis favorable d'experts du Conseil scientifique départemental.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL